

Montréal, le 23 février 2026

Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel

M^e Marie Lemay Lachance
Énergir
Affaires réglementaires et litiges
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de
modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à
compter du 1^{er} octobre 2025
Dossier R-4287-2024 Phase 3**

Maître Lemay Lachance,

Vous trouverez ci-joint la demande de renseignements no 9 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie au plus tard **le 6 mars 2026, à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Lemay Lachance, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss

p. j.